

**Compte rendu de la réunion des
ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux de la Justice et de la Sécurité publique
21 janvier 2016**

Québec (Québec)

Coprésidents de la réunion

La réunion est coprésidée par :

Jody Wilson-Raybould, ministre de la Justice et procureure générale du Canada;
Ralph Goodale, ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada;
Stéphanie Vallée, ministre de la Justice et Procureure générale du Québec;
Pierre Moreau, ministre de la Sécurité publique du Québec par intérim.

Participants du Nunavut

Paul Okalik, ministre de la Justice et procureur général du Nunavut, William MacKay, sous-ministre de la Justice, et Jesse Mike, adjointe à la direction, participent à la réunion.

Présentations

Compte tenu de l'entrée en fonction du nouveau gouvernement fédéral et de plusieurs gouvernements provinciaux et territoriaux, les ministres prennent le temps de faire connaissance, de tisser de nouveaux liens et de discuter brièvement des principaux dossiers sur lesquels ils travailleront ensemble au cours des prochains mois. Dans son allocution d'ouverture, le ministre Okalik insiste sur l'intention du Nunavut de faire de la prévention du crime une priorité et se déclare favorable aux modifications apportées par le gouvernement conservateur au système de pardon en vue de le rendre plus strict.

Questions autochtones – Cadre de réconciliation au sujet des femmes et des filles autochtones disparues ou assassinées

Les ministres débattent de la question de la réconciliation avec les populations autochtones en tenant compte des recommandations de la Commission de vérité et réconciliation.

Ils sont conscients qu'il est nécessaire d'intervenir immédiatement pour mettre fin aux violences envers les femmes autochtones.

Ils conviennent que le cadre judiciaire, qui repose sur différents rapports et sur les nombreuses discussions menées auprès des populations autochtones, peut être mis à jour afin d'y intégrer de nouvelles conclusions, notamment celles de l'enquête nationale.

Les ministres demandent aux sous-ministres de poursuivre leur importante collaboration dans le but notamment de transformer le cadre judiciaire en mesures concrètes tout en tenant compte des priorités établies à l'échelle fédérale, provinciale et territoriale. Ils reconnaissent que le travail doit se poursuivre au niveau national afin d'élucider les affaires de disparitions et d'assassinats de femmes et de filles autochtones non résolues et d'accroître le soutien et les services offerts aux victimes et à leur famille.

Les ministres discutent de l'enquête proposée sur la disparition et l'assassinat de femmes et de filles autochtones. Ils se concentrent sur les réunions préalables à l'enquête et sur la façon dont celle-ci peut être menée à bien. Le gouvernement du Canada effectuera le travail préparatoire nécessaire à l'enquête d'ici le début de l'année 2016.

Le ministre de la Justice du Nunavut déclare que le Nunavut est favorable à la tenue d'une enquête et encourage le gouvernement du Canada à s'assurer qu'elle s'attaque à la

question de la violence familiale.

Les ministres discutent du Programme des services de police des Premières nations et de la nécessité de l'élargir et de l'adapter. Le ministre de la Justice du Nunavut exprime son soutien à l'égard d'un élargissement du programme aux territoires.

Contrer la radicalisation de la violence

Les ministres s'entretiennent sur les façons de contrer la radicalisation des Canadiens et assistent à une présentation de Sécurité publique Canada sur les questions de la radicalisation et de l'extrémisme.

Cybercriminalité

Les ministres assistent à une présentation de Sécurité publique Canada sur la cybercriminalité et la cybersécurité. Ils discutent de l'évolution rapide des technologies et des mesures à prendre pour protéger au mieux les infrastructures, les données et les systèmes de TI.

Financer et renouveler le système judiciaire

Les ministres discutent du nombre croissant de demandes auxquelles doit répondre le système judiciaire et de la nécessité d'accroître le soutien apporté aux tribunaux, aux services de police et aux services correctionnels. Ils évoquent les pratiques exemplaires mises en œuvre au niveau fédéral, provincial et territorial afin d'obtenir de meilleurs résultats avec moins de ressources.

Ils conviennent de continuer à échanger sur leurs pratiques exemplaires et de poursuivre la discussion portant sur la nécessité de renforcer le soutien financier accordé au système judiciaire.

Aide médicale à mourir

Les ministres discutent d'un rapport publié récemment par un groupe d'experts sur l'aide médicale à mourir. La ministre de la Justice du Québec fait part de l'expérience de la province sur cette question à ce jour. Les ministres conviennent de continuer de travailler ensemble sur ce dossier important.

Prochaine réunion

Les ministres s'engagent à se réunir de nouveau à l'automne pour faire le point sur ces sujets majeurs et élargir la discussion à d'autres questions émergentes ou en suspens.